ARCINS - EN - MEDOC

Le petit Arcinois

Bulletin Municipal n° 28

Décembre 2012

Arcinoises,Arcinois, chers amis,

J'éprouve toujours une certaine émotion à échanger avec vous tous des vœux de nouvelle année. Cela me confirme en effet dans le sentiment d'appartenir à une vaste famille.

Que vous souhaiter en cette fin d'année? La prospérité et une bonne santé pour vous et vos proches. Cela n'est guère original, je voudrais formuler trois autres vœux.

D'abord, celui de la paix: la paix entre nous, la paix autour de nous. Paix dans le monde, dans notre pays, mais aussi dans notre petit coin de France qu'est Arcins.

Ensuite, le bonheur que je voudrais voir tomber en 2013 sur chacun de vous. Bonheur familial et personnel, bonheur de partager, le bonheur de voir ces enfants évoluer dans leurs vies, le bonheur de profiter de la famille, afin que petits et grands avancent ensemble.

Mon troisième et dernier vœu est celui de voir toutes les générations se saluer, se parler, se raconter des souvenirs et espérer un avenir meilleur. Que le voisin que l'on voyait passer qui était un inconnu et que l'on ignorait, devienne un ami peut-être indispensable, grâce au hasard, par exemple, lors de repas de quartiers. En ces temps moroses, raccrochons-nous à des valeurs simples, humaines et à porter de nous.

Le 6 Janvier 2013, le conseil municipal et moi-même , vous invitons à la traditionnelle présentation des vœux.
Venez nombreux pour commencer l'échange…

Le repas des anciens aura lieu le 17 Février 2013, c'est ouvert à tous, ne l'oubliez pas.

Bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Le maire, Claude Ganelon

MEMOSERVICES

N° urgence :
Le 17 gendarmerie
Le 15 SAMU
Le 18 les pompiers ou 112 depuis un portable

Les Médecins			**Les Pharmacies**	
Cussac	*PARFONDRY*	*05.56.58.90.22.*		
Lamarque	*DELANNAY*	*05.56.58.93.86.*	*MASSON*	*05.56.58.90.05.*
	LAURENT	*05.56.58.80.07.*		
Listrac	*PERROT-GARRIGUES*	*05.56.58.03.25.*	*TEILLAGORRY*	*05.56.58.04.39.*
Margaux	*cabinet Médical*	*05.57.88.30.13.*	*BOSQ*	*05.57.88.30.14.*
	ou	05.57.88.90.21	*PUJOL*	*05.57.88.70.26.*

Au cabinet médical de Margaux sont installés :

Allergologue Dr Lovato
Orthophoniste Laetitia BASQUET
Ostéopathes Stéphane ENGSTER et Jean Marc TOUZE
Dentistes Dr BARRE et Dr AIT OUARAB
Podologue M. Pasdeloup
Psychologue Marie BRASSEUR

PERMANENCE DE SOINS *AU CENTRE MEDICAL DE MARGAUX*
LE SOIR DE 20H A MINUIT
LE SAMEDI DE 12H A MINUIT
DIMANCHE ET JOURS FERIES DE 8H A MINUIT
TEL 05.57.88.91.10.
Au-delà de ces horaires, composer le 15

Numéros utiles

Mairie d'Arcins	*05.56.58.93.90. /courriel : mairie.arcins@wanadoo.fr*
Ecole d'Arcins	*05.56.58.94.81.*
Gaz de Bordeaux	*05.56.79.41.00. (24/24, 7/7)*
Véolia Eau	*0811 902 903 (eau potable)*
Nantaise des Eaux	*0820 850 407(assainissement collectif)*

Site de la communauté de communes Médoc Estuaire ***www.cc-medoc-estuaire.fr***

Printemps 2013, le site de la commune sera consultable en ligne mairie-arcins.fr

FD TOITURE SERVICES

- Zinguerie
- Bandeaux, lambris bois et PVC
- Caillebotis, parquet
- Pose de velux
- Petit travaux de charpente et de couverture

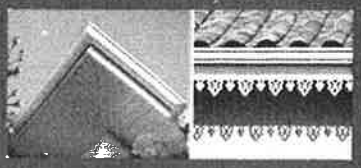

6, Chemin du Marais
33460 ARCINS

FIOLEAU Dominique
Auto-entrepreneur
06.63.23.86.72
fd.toitureservices@sfr.fr

Impression PrintPlusOnline - 510 877 479 - Ne rien jeter sur la voie publique

E.U.R.L Sébastien Poirrier

Couverture - Zinguerie

Port. : 06 72 70 71 87
Tél / Fax : 05 56 95 02 26

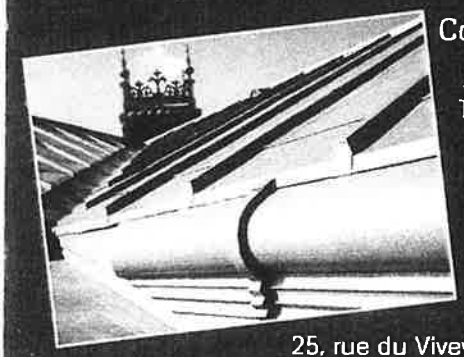

25, rue du Vivey - 33290 BLANQUEFORT

06 85 95 08 17
me laisser vos coordonnées et je vous rappelle

IZA BELLE
IZA ZEN

ESTHETICIENNE A DOMICILE

EPILATIONS MAQUILLAGES
SOINS VISAGE/ MODELAGE
SOINS DES MAINS ET PIEDS

isabelle.ambrosino@orange.fr
me contacter pour tout renseignement

La Vie Communale

Cérémonie des vœux

Toute la population arcinoise est attendue à la salle polyvalente **le dimanche 6 janvier 2013 à partir de 16H** pour partager la galette des rois lors de la présentation des vœux 2013 par l'équipe municipale.
A cette occasion, une remise des prix pour récompenser l'illumination des maisons pendant les fêtes sera organisée par l'équipe municipale.
C'est aussi l'occasion de faire connaissance avec les nouveaux arrivants de la commune.

Secrétariat de la Mairie

Les heures d'ouverture sont les suivants :

- Lundi – Mardi – Jeudi de 9H00 à 18H00
- Vendredi de 9H00 à 17H00

Point lecture

Ouvert à tous le jeudi de 15H à 16H00. La bibliothèque est fermée pendant les congés scolaires.

Le prêt de livres est entièrement gratuit.

Remercions Madame TEJERO et Monsieur LALANDE qui accueillent les enfants de l'école tous les jeudis et qui vous attendent si vous souhaitez emprunter des livres.

Débris de jardins

Ramassage le dernier mercredi de chaque mois (1m3 maximum pour les débris de jardin)
Au-delà de 1m3 (5 brouettes), il y a lieu de louer la remorque de la commune au prix de 20€ chaque voyage.

Attention pas de ramassage des débris de jardin le mercredi 26 décembre 2012.

Nous vous rappelons que pour être ramassées, la tonte des pelouses et les feuilles doivent être mises en sacs. Les branches d'arbres doivent être déposées à part.

Ramassage des ordures ménagères

Le ramassage a lieu le vendredi, le bac ainsi que les sacs jaunes qui doivent être posés à côté du bac.
Les ordures ménagères doivent être mises le jeudi soir car le ramassage par Véolia peut s'effectuer tôt le vendredi matin.
Vous veillerez également à rentrer votre bac dans la journée du vendredi après le ramassage.

Autres collectes

Deux bornes à verre et une borne pour les vêtements sont à votre disposition derrière la salle polyvalente.
Une borne à piles est à votre disposition à la Mairie.

Demande de Passeport

A présent, elles sont à déposer auprès de la Mairie de Castelnau. Les pièces à fournir une copie de la carte d'identité en cours de validité, un justificatif de domicile, le timbre fiscal est de 86€ (42€ pour les mineurs de 15 à 18 ans, 17€ pour les moins de 15 ans), 2 photos.
Service ouvert du lundi au vendredi de 9H à 12H et de 14H à 16H30, prendre un rendez-vous à la Mairie de Castelnau au 05.56.58.21.50.

Incinération – feu interdit

Attention nous vous rappelons qu'il est formellement interdit d'incinérer des débris de jardin du 15 mars au 30 avril puis du 1 juillet au 30 septembre

En dehors de ces périodes, vous avez une déclaration à remplir à la Mairie. L'incinération est faite sous votre entière responsabilité.

Déchetterie de Cussac : horaires

Hiver du 1er octobre au 31 mars : du lundi au vendredi de 14H à 17H, le samedi de 8H à12H et de 14H à 17H, le dimanche de 8H à 12h

Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre : ouverture jusqu'à 19H au lieu de 17H

Entretien de votre partie de caniveau ou de bas côté de route

Nous vous rappelons que vous êtes responsables de l'entretien de votre « devant de porte ». Chacun est tenu d'entretenir la portion de caniveaux ou de bas côté devant sa propriété

Recensement des jeunes de 16 ans

Les jeunes de nationalité française, filles et garçons, doivent se faire recenser à la Mairie dans le mois qui suit la date anniversaire de leurs 16 ans, muni du livret de famille et d'un justificatif de domicile afin d'être convoqué à la journée d'appel de préparation à la défense.

Une attestation de recensement sera remise au jeune. Cette attestation est indispensable pour s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (baccalauréat, permis auto et moto…)

Portage de repas à domicile

La municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale d'Arcins proposent un service de portage de repas à domicile pour les personnes âgées qui le désirent.

Ils vous sont livrés avant midi du lundi au vendredi au prix de 3.80 €.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à la Mairie.

Centre de loisirs de Soussans

Les inscriptions se font directement au centre de loisirs de Soussans au 05.57.88.55.82.(le mercredi) ou au 06.45.75.21.99. Les enfants sont accueillis de 7H30 à 18H30- Le tarif journalier par enfant inclut repas, goûter et sortie.

Frelons asiatiques

La commune va acheter un équipement en 2013. Jusqu'à présent, c'est l'équipement de la CDC Médoc Estuaire qui circule sur les 11 communes. Pour Arcins, les deux référents sont M. Yves AMBROSINO et M. Frédéric ARNAUD. Si vous découvrez un nid de frelons, vous pouvez les contacter ou appeler le secrétariat de la Mairie.

Le classement du frelon asiatique en espèce envahissante et nuisible est

effectif depuis le 10 octobre 2012. 14 nids ont été détruits sur la commune en 2012.
Soyez prudent si vous découvrez un nid et faites appel à des personnes formées pour le détruire.

Location salle polyvalente

Le tarif de la location pour les habitants de la commune est de 110€ ou 160€ avec le chauffage
Pour les demandeurs hors commune, le tarif est de 400€ ou 450€ avec chauffage.

Seul peut bénéficier du tarif commune 110€ ou 160€ avec chauffage, la personne qui habite Arcins ainsi que ses enfants. Tout autre lien de parenté ne permet pas d'obtenir le tarif des habitants de la commune.

Inscription sur la liste électorale

Si vous venez d'arriver sur la commune, n'oublier pas de demander à la Mairie votre inscription sur la liste électorale.

Assistantes maternelles agréées

Sur la commune, 4 assistantes maternelles agréées sont en activité : n'hésitez pas à contacter la Mairie pour obtenir leurs coordonnées.

Civisme

Attention au bruit !

Nos activités et nos loisirs génèrent parfois des nuisances sonores.

L'arrêté préfectoral du 8 mars 1990 fixe les horaires pendant lesquels nous pouvons pratiquer nos activités. L'article 4 de cet arrêté précise que « Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore », ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

Les bruits résultant du comportement d'une personne ou d'un animal placé sous sa responsabilité peuvent porter atteinte à la tranquillité et occasionner des nuisances (art. R1336-7 du code de la santé publique et art. R623-2 du code pénal).

Toute infraction à cette réglementation constatée par un agent assermenté est passible de peine d'amende.

Merci de faire preuve de civisme et d'adapter vos activités aux contraintes de la vie en société.

Pratique

L'association AAPAM : toute personne désirant se faire aider à son domicile quel que soit son âge et son état de santé.
Pour plus d'information, contacter l'AAPAM au 05.56.73.19.50.

Réalisations 2012

- Aménagement de la traversée du bourg 3e tranche :
  Montant total du marché attribué à l'entreprise Malet : 251 298.16€ TTC
  Maître d'œuvre Ameau Ingéniérie 16 899.48€ TTC
  Subventions Conseil Général 85 322 €

- Enfouissement des réseaux sur cette 3e tranche
  Travaux réalisés par la Sté ETDE 101 776.85€ TTC
  Enfouissement Basse Tension 12 000 € TTC
  Maître d'œuvre SDEEG 5 957 € TTC
  Subvention conseil général 7 605 €
  Subvention Sénateur PINTAT 10 000 €
  Subvention du Syndicat Intercommunal 16 973 €
  D'Electrification du Médoc

- Réparation de la sirène sur le toit de la Mairie pour un montant de 3775.77€ TTC financée en totalité par une dotation de l'Etat. En effet, il était devenu urgent d'intervenir car la sirène avait endommagé la toiture de la Mairie.

- Achat de nouvelles tables pour la salle polyvalente pour un montant de 2134.86€ TTC

- Pour l'école : achat de bureaux, d'un copieur, d'un conteneur chauffant pour le maintien au chaud des repas confectionnés à Lamarque.
  A la rentrée de septembre 2012, 54 élèves sont scolarisés à l'école d'Arcins.
  Malgré la mobilisation des enseignants, des parents d'élèves, des élus, l'ouverture d'une 3ème classe n'a pas été accordée par l'Inspection Académique.

Prévisions 2013

Travaux sur le bâtiment de la Mairie
Des travaux devraient être effectués à l'étage de la Mairie. En effet, toujours dans l'incertitude de l'ouverture d'une 3e classe, il est préférable de préparer une salle de classe à l'étage de la Mairie.
Un renforcement du plancher est nécessaire ainsi que la pose d'un parquet limitant le bruit au rez-de-chaussée. L'intervention d'un plaquiste pour obtenir une bonne isolation est prévue.
Même si une ouverture de classe se réalise à la rentrée 2013, nous ne savons pas si elle sera maintenue à la rentrée suivante, donc le fait d'aménager une classe à l'étage permet une souplesse dans la gestion future de la capacité d'accueil de l'école.
Le coût de ces travaux est estimé à 35000 € H.T. et une subvention de 12000€ a été accordée par l'état.

Il est également prévu de restaurer la murette devant la Mairie

L'Aménagement de la place sera réalisé au printemps 2013.

Cimetière : extension du colombarium
Afin de répondre à la demande des familles, une extension de 4 cases du colombarium sera étudiée en 2013

Les entreprises et Restaurants d'Arcins

entreprise de Maçonnerie REIMONDEZ
05.56.58.92.04.

Menuiseries JUSTE
05.56.58.92.54

FABRIQUE DE CAISSES BERGEY
05.57.88.30.64

Restaurant Pizzeria
Dolce Vita

ENTREPRISE RIBEIRO
maçonnerie couverture
06.24.32.53.49

Sébastien Brion
peinture
papier-peint
revêtement sol et mur
décoration
neuf et rénovation

38, Cité Lafon
33300 BORDEAUX
Tél. 05 56 39 39 02
06 80 47 31 48

Restaurant
Le Lion d'Or
Jean-Paul Barbier Cuisinier
33460 ARCINS en MÉDOC - ☎ 05 56 58 96 79

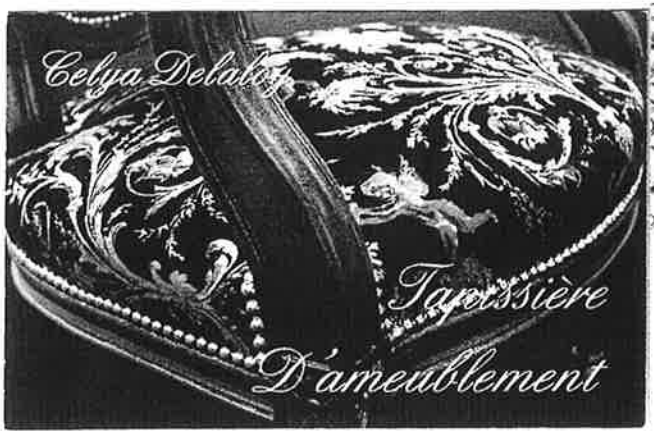

Réfection & création

Chaises, Fauteuils,
Canapés, Têtes de lit ...

Tél. 06 34 28 10 62
Route du Port - 33 460 ARCINS

PRODUCE OF FRANCE

GRAND VIN DU MÉDOC

IN VINO VERITAS

CHATEAU LE BEYAN

Haut-Médoc

Appellation Haut-Médoc Contrôlée

1997

12% vol. 75 cl

CH. BARBOT ET FILS

PROPRIÉTAIRES À ARCINS - MÉDOC - GIRONDE

MIS EN BOUTEILLE À LA PROPRIÉTÉ L. 05.97.HM.

GRAPHIC SYSTEM - 05 56 70 24 62

Médaille de Bronze
OU № 98002

MÉDAILLE DE BRONZE PARIS 1999

Paris 1999
Millésime 1997

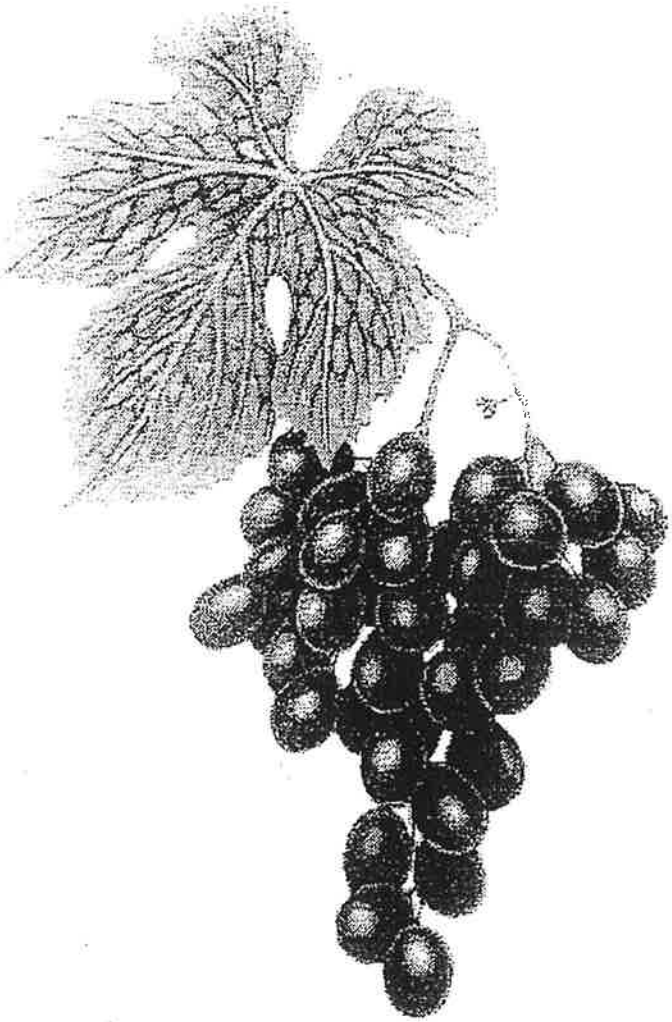

Sophistications ♀♂

Tout pour votre beauté!

06.48.59.40.33.

www.sophistications.fr

De 10H à 20H Tous les jours sauf dimanche et fériés

Les astuces beauté de Sophie

http://sophie-beaute.blogspot.fr

MIS EN BOUTEILLE AU CHATEAU

CRU BOURGEOIS

Château Barreyres

1990

HAUT-MÉDOC

APPELLATION HAUT-MÉDOC CONTROLÉE

12,5 % vol. Société Civile du Château Barreyres Propriétaire à Arcins - Gironde

PRODUCE OF FRANCE

ENTREPRISE ZIEGLER

FAITE APPEL A UN SPECIALISTE

MULTI SERVICE

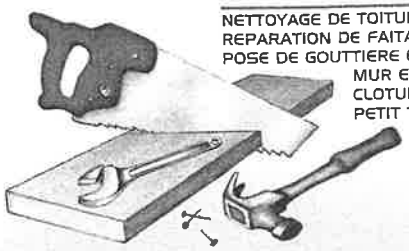

NETTOYAGE DE TOITURE
REPARATION DE FAITAGE
POSE DE GOUTTIERE ET LAMBRIS PVC
MUR ET POSE DE PORTAIL
CLOTURE GRILLE ET GRILLAGE
PETIT TERRASEMENT

34 RUE DE PEYBOIS
33290 BLANQUEFORT
TEL: 06.73.37.52.68

K.P Entreprise Peinture

06-73-24-55-48

Pellon Kévin
Peintre / Plaquiste
K.Pentreprisepeintre@hotmail.fr

5 Bis Impasse tastet
33460 Arcins

S.A.R.L.

VITI FRANCE TRAVAUX

L'ESPRIT DU TRAVAIL BIEN FAIT

Tous travaux de la vigne :

- Vendanges mécaniques
- Trous de complantation avec tarière mécanique
- Taille et tombée de fils
- Mise en place des piquets et fils de fer
- Contrat prix fait à l'année
- Risque des travaux assuré
- Devis gratuit

S. GANELON

B.P. n° 5 - 33460 ARCINS

☎ 05 56 58 95 74

Fax : 05 57 88 50 65

PRODUCE OF FRANCE

1993

CHATEAU D'ARCINS

HAUT-MÉDOC

APPELLATION HAUT-MEDOC CONTRÔLÉE

CRU BOURGEOIS

Ste CIVILE DU CHATEAU D'ARCINS, PROPRIÉTAIRE A ARCINS - GIRONDE

MIS EN BOUTEILLE AU CHATEAU

12,5 vol. 75cl

CRU BOURGEOIS

CHATEAU

Tour-du-Roc

HAUT-MÉDOC

Appellation Haut-Médoc contrôlée

1993

MIS EN BOUTEILLE AU CHATEAU

12,5% vol. E.A.R.L. Tour du Roc
ARCINS (33460) FRANCE
750 ml

ARCINS PRODUCE OF FRANCE

Comité des Fêtes d'Arcins en Médoc
Siége: Mairie d'Arcins, 33460 ARCINS EN MEDOC

Calendrier des Manifestations 2013

1er Janvier :	*1er de l'an Soirée Salle des Fêtes*
23 mars :	*Carnaval et Soirée à thèmes*
Avril :	*Fête Local*
1er mai :	*Vide Grenier du muguet*
Début juin :	*Sortie culturelle ou sportive*
28 juin :	*Kermesse de l'Ecole + repas*
28 juillet :	*Pique-nique au Port*
25 Aout :	*Pique-nique au Port*
31 octobre :	*Soirée « Halloween »*
24 Novembre :	*Loto*

Mercredi 31 octobre 2012... une histoire de monstres...

Nos petits monstres ont comme chaque année vagabondé dans les ruelles de notre village pour récolter des bonbons et jeter quelques sorts… Les villageoises et villageois, parfois déguisés et toujours généreux, les attendaient de pied ferme et déposaient dans les paniers des bonbons à profusion. Après-midi sous le signe de la bonne humeur et de l'effroi nos apprentis sorciers ont pu profiter du goûter à l'école.

En soirée, un repas de l'horreur était proposé par le Comité des Fêtes. Des monstres en tout genre s'y sont donnés rendez-vous, costumés et grimés. Ils ont ensanglanté la salle jusqu'au bout de la nuit… Une soirée encore réussie qui en attend d'autres…

Arbre de Noël 2012

Parents, grands-parents, frères, sœurs, et famille de nos petits Arcinois ont envahi la salle des fêtes ce dimanche 9 décembre à l'occasion de l'arbre de noël organisé par le comité des fêtes et les parents d'élèves de la commune.

Un après-midi animé par un marché de Noël où ont été vendu les objets fabriqués lors d'ateliers par les enfants. Un spectacle « Le cirque et son école » du Cirque André Fratellini a été offert. Puis l'arrivée du père Noël avec la distribution de cadeaux pour les enfants non scolarisés et scolarisés d'Arcins a illuminé de nombreux visages.

Nous remercions tout particulièrement l'entreprise Bergey car sans elle nous n'aurions pas pu réaliser tous ces objets. Nous remercions également toutes les entreprises, restaurateurs et commerces d'Arcins, de Lamarque et de Tayac ainsi que les parents d'élèves des dons de lots pour la tombola. Nous remercions bien entendu la municipalité pour la participation financière au spectacle et les cadeaux commandés au père Noël. Et n'oublions pas de remercier ce très cher père Noël qui nous a fait l'honneur de sa présence ce dimanche après midi.

Un moment magique comme chaque année pour tous ces enfants.....

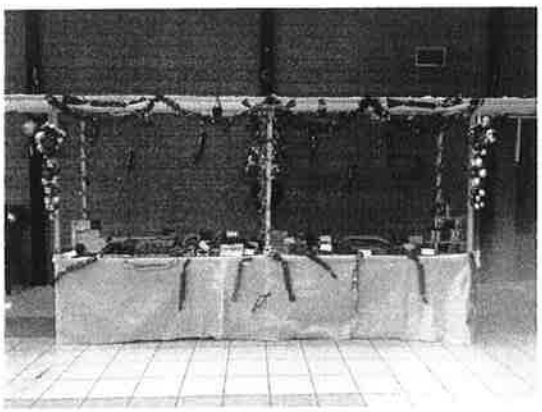

Tous les bénéfices de cette journée sont reversés à l'école d'Arcins.